

CONCOURS PHOTO - RÈGLEMENT

LA FRANCOPHONIE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR EN IMAGES

Article 1 : Présentation du concours

Ce concours photo est organisé du 31 mars 2023 au 31 juillet 2023, par la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL), dans le cadre du 50^e anniversaire du mouvement communautaire francophone de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le concours photo vise à mettre en valeur les talents et les valeurs de la francophonie de TNL.

Article 2 : conditions de participation

Il est convenu qu'en soumettant votre ou vos photos au concours, vous avez lu l'ensemble des conditions qui suivent et les acceptez.

Ce concours est ouvert aux 19 ans et plus. La participation est libre et gratuite.

Un participant peut soumettre jusqu'à deux photos, à condition qu'elles traitent deux sujets différents.

La date limite de réception est fixée au 31 juillet 2023. Toute photo envoyée après cette date ne sera pas prise en considération.

Les membres du jury, les membres du bureau de direction de la FFTNL, les personnels de la FFTNL ne sont pas admissibles au concours. Seules les personnes physiques peuvent concourir.

Comment participer au concours ?

- Remplir le formulaire d'application, téléverser sa ou ses photos et signer :
<https://ca.docuSign.net/Member/PowerFormSigning.aspx?PowerFormId=0c58b08d-fe8c-45e8-b370-e1f049e908c5&env=ca&acct=7a8f53a4-663f-4c18-b719-2fca259bc31e&v=2>
- Envoyer sa ou ses photos à concours@fftnl.ca
 - soit en pièce.s jointe.s (30 Mo maximum)
 - soit avec un lien vers leur téléchargement (Google drive, WeTransfer...)
- Entre le 31 mars et le 31 juillet 2023

Article 3 : jury et critères de sélection

Composition du jury

- Un professionnel de la photographie
- Un membre du bureau de direction de la FFTNL
- Un représentant de chaque association locale délégué par son CA

Les prix

- Impression sur canevas en vue d'une exposition itinérante et 3 vernissages à travers la province, à partir des 13 meilleures photos du concours
- Présence des 13 meilleures photos dans un calendrier perpétuel, legs du 50^e anniversaire du mouvement communautaire francophone
- Coup de cœur du jury : parmi ces 13 photos, il s'agit de celle qui sera en 1^{ère} de couverture du calendrier et qui illustrera la communication quant à l'exposition itinérante

Délibérations

Les jurés se réuniront pour délibérer et désigner les 13 photos finalistes à partir du 1^{er} août 2023. Le jury est souverain, et ses décisions sont définitives et sans appel.

Après la sélection des 13 photos gagnantes, les finalistes seront avisés par courriel. L'exposition sera prête pour octobre 2023. Le calendrier perpétuel sera prêt en décembre 2023.

Évaluation

Pour être approuvées, les photos doivent :

- avoir été réalisées par la personne qui les soumet
- avoir été réalisées à TNL
- être libres de droits pour l'utilisation dans un contexte non commercial
- être présentées dans les rubriques prévues à cet effet du formulaire d'application
- posséder des qualités de cadrage et de composition

- ne pas avoir déjà été soumises (concours ou autres)
- être au format paysage

Pour en assurer la qualité et l'uniformité, chacun des fichiers originaux téléversés devrait idéalement posséder les caractéristiques techniques suivantes :

- 300 dpi au format 12x18
- conservation des métadonnées EXIF et IPTC

L'évaluation pour le concours se fera à partir des critères suivants :

- choix du sujet et traitement de la thématique : La Francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador en images
- maîtrise technique
- impact
- originalité

Les photos fortement retouchées, les images HDR seront évaluées. Dans ce cas, nous demandons aux auteurs d'indiquer la technique employée dans le formulaire d'application.

Les photomontages ne sont pas admis.

Les documents de propagande ou qui diffusent des messages haineux, du matériel pornographique ou toute autre forme de représentation pouvant porter atteinte à la dignité de la personne seront refusés. La FFTNL se réserve également le droit de refuser pour toute autre raison une photographie soumise.

Article 4 : droits d'auteur et d'utilisation

Aucune utilisation commerciale ne sera faite des photographies.

La participation au concours implique l'acceptation de l'ensemble du règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Toutes photos non conformes aux données de ce règlement seront jugées hors concours. Tout renseignement additionnel pourra être obtenu par courriel à l'adresse suivante : culture@fftnl.ca

Les photos présentant des personnes non publiques doivent faire l'objet d'une autorisation de la part de ces personnes lorsqu'on peut les identifier clairement. La démarche préalable relève de la responsabilité du participant.

Remarque : il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une autorisation pour les personnalités publiques photographiées dans l'exercice de leurs fonctions.

Le plagiat est strictement interdit.

Les auteurs des photos sélectionnées restent propriétaires de leurs photos, mais autorisent la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador à utiliser gratuitement et à publier leurs images dans le cadre de ce concours mais aussi dans le cadre de la valorisation des actions de la FFTNL : affiches, site internet, publications, etc.. Les auteurs qui appliquent autorisent l'exposition de leur.s photo.s et leur reproduction dans le calendrier.

L'acceptation des conditions concernant les droits d'auteur constitue également une garantie donnée par la personne participante qu'elle est l'auteure des images soumises et que chaque photographie est originale.

La FFTNL s'engage, pour sa part, à indiquer le nom du ou de la photographe lors de toute utilisation des photographies gagnantes.

Article 5 : règlement du concours

Le règlement du concours est disponible en téléchargement sur le portail FrancoTNL (FrancoTNL.ca) à l'adresse suivante : francotnl.ca/50e

Article 6 : annulation

Les organisateurs du concours se réservent le droit de modifier, écourter ou annuler le présent concours sans que leur responsabilité soit engagée de ce fait, et ce, sous préavis.

Article 7 : Organisation du concours

L'organisateur du concours photo « **La Francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador en images** » est la FFTNL :

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
65, Chemin Ridge
Saint-Jean, NL, A1B 4P5
culture@fftnl.ca (709) 800-6200

Nos partenaires financiers :

